



**Michel Bédard**  
Candidat  
au poste de représentant  
des chauffeurs de taxi  
au Bureau du taxi de Montréal (2013-2015)

Merci à ceux qui ont signé ma déclaration de candidature. Par ce geste, vous avez favorisé la démocratie et une élection. Ainsi, au moins deux candidats peuvent s'exprimer sur vos préoccupations et vos aspirations. Il vous appartient maintenant d'apprécier leurs qualités et de choisir votre représentant-chauffeur pour le conseil d'administration (c.a.) du Bureau du Taxi (BdT). Dire que je "convoite" ce poste n'est pas le sentiment qui m'anime. Je souhaite me voir "confier" le rôle de représentant. Confier est ce privilège accordé en toute confiance à quelqu'un pour qu'il prenne soin de ce qui est précieux. On parle ici de nos intérêts et de ceux de notre industrie. Il faut se "réapproprier" notre industrie pour en vivre avec dignité et fierté. Il faut tout faire pour qu'elle soit mieux considérée par nos partenaires, par la population et les chauffeurs eux-mêmes... Pourquoi nourrir un tel état d'esprit ? Parce que le chauffeur EST l'industrie du taxi. Par ce que nous faisons et pratiquons, nous sommes bien plus que de simples chauffeurs. Nous sommes l'essence, le cœur et le moteur même d'une importante activité économique. On dit que l'industrie du taxi est moribonde, alors réagissons. Pour opérer une relance, il nous faut une direction, une unité, une synergie de toutes nos forces. Le tout guidé par le sens. C'est ce que je voudrais insuffler, notamment au BdT, cette "autorité" qui nous ouvre enfin ses portes. Au plan étymologique, le terme autorité signifie "favoriser l'épanouissement", ce qui n'a rien à voir avec contrôler, imposer, etc. Je veux notamment combattre les nombreux facteurs d'appauvrissement qui minent notre qualité de vie et nos conditions de travail. Les pouvoirs publics doivent cesser d'augmenter, multiplier et diversifier ses "taxes déguisées" sur notre dos. Éliminons le transport illégal. Voir appliquer à l'année la formule "Nez Rouge" à Montréal ? Jamais. Pour ce qui est de la couleur uniforme des taxis, l'avis des chauffeurs devra

être pris en compte. À titre de membre du c.a., je resterai en contact serré avec vous pour prendre des décisions fidèles à ce que veut l'ensemble des chauffeurs. Voilà ce qu'est un représentant. On me dit bon négociateur et grand défenseur de l'intérêt public. Engagé depuis 35 ans pour le bien commun, j'ai mené plusieurs luttes "épiques et victorieuses", seul ou avec des comités de citoyens. À une occasion, j'ai même pu faire modifier plusieurs lois et règlements municipaux, "contre la volonté" du gouvernement et la Ville de Montréal... J'avoue que j'ai dû porter ma cause en cour de justice, à mes risques et périls. Mais je gagne toujours. L'injustice me rebiffe, j'adore les défis, et je suis imprégné du sens du service. En 2012, 50 chauffeurs avaient subi un préjudice, et j'ai obtenu de Tourisme Montréal une compensation pour eux, soit une cours gratuit pour l'obtention du permis Ambassadeur, et un repas buffet au casino. Accomplissons ensemble des changements prodigieux. Je suis chauffeur locataire A-11, non affilié, indépendant et libre. Je serais donc le représentant le plus à l'abri de toute possibilité de conflit d'intérêt. Sur ce, est-il sain pour l'industrie que soit élu LE candidat désigné par une "communauté ethnique", et qu'un représentant aux mains liées soit redevable à certains chauffeurs au détriment d'autres ? À vous d'en juger. Quant à moi, soyez assuré que je suis LE candidat de la "communauté de tous les chauffeurs" de l'Île de Montréal. Merci à mes confrères et consœurs de m'avoir lu. Prière d'expédier votre vote au plus tôt en utilisant l'enveloppe affranchie. Important: contactez-moi tous maintenant, j'aimerais obtenir votre adresse courriel pour garder contact, une fois élu. Bien à vous. Michel Bédard, ebmmichel@hotmail.com

**Michel Bédard**